LE SITE HAROLD-FINANCES.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Le site propose d'investir dans le vin. Il s'agit de l'usurpation du nom d'une société qui ne vendra jamais de vin. Cela lui est interdit. elle est spécialisée dans le secteur des activités des sociétés holding. Il s'agit de prises de participations dans d'autres sociétés. Le statut de ces sociétés plait beaucoup aux escrocs qui sévissent dans ce rayon de l'hypermarché.

Le site internet

Il a été créé le 14/09/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/harold-finances.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 03 77 11 08 70

Il s'inscrit dans une série intéressante :

financiere-dainville.com	03 77 11 03 79
harold-finances.com	0377 11 08 70
solutions-ormond.com	03 77 11 09 05
actions-finad.com	03 77 11 09 20

Le numéro 06 02 57 34 76
Le numéro 07 43 13 30 50
Le numéro 07 43 13 36 21

Il s'inscrit dans une série intéressante :

clientprivate.com	07 43 13 34 67
recovery room	07 43 13 35 40
harold-finances.com	07 43 13 36 21
sofimo-gestion.com	07 43 13 37 67
cryotoxtrade.com	07 43 13 38 98

Il a fait l'objet d'une alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/795280

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Marie MAUROT
- M. Julien MAZIERS
- M. Christian ROUSSEAU

Les produits

Il est proposé d'investir dans le vin avec un rendement de 4%...par mois !!!

Cela n'existe pas.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES06 3058 0844 0127 2004 2179

Il est aussi utilisé par le site

deffinance.com

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES66 3058 2012 4527 2002 3999
Un compte espagnol ayant l'IBAN ES94 2103 3258 4700 3011 0203
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0174 4374 6556 470
La société espagnole MATERIALES DE JARDIN AREVALES SL

Elle a été créée le 18/06/2024. Nous publions sa fiche d'identité :

https://www.iberinform.es/empresa/10805310/materiales-de-jardin-arevalo

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une société holding. Elle n'a pas de site internet. C'est une aubaine pour les escrocs ! Nous pouvons ,certifier qu'il s'agit d'une arnaque car le siège social est situé à 500 m de notre local !!!! Il n'y a pas de vente de vin à cette adresse....

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.